

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

*Nbre de conseillers : 11
Nbre de présents : 09
Nbre de représenté(s) : 0
Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 2*

*Date de convocation : 08/07/2020
Date d'affichage : 17/07/2020*

Compte-rendu du	15 juillet 2020
------------------------	------------------------

Le quinze juillet deux mille vingt à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Domart-sur-la-luce s'est réuni à titre exceptionnel à la salle des fêtes avec présence du public limité à 10 personnes, en raison des conditions exceptionnelles liées à l'épidémie de Covid19, sous la présidence de Monsieur Joël WALLET, Maire.

Etaient présents : Mme ALLIOTE Sophie - M. CHIVOT Maieul -M. CHOVAUX Bernard
M. DANTAS Octavio - Mme DELAVENNE Fabienne
Mme GOURGUECHON Lucile - M. LARTIGAU Alain - M. PILLON
François - M. WALLET Joël

Etaient excusés : Mme CHAVERON Colette - M. MARTIN Olivier

Mme GOURGUECHON Lucile est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet au vote le procès-verbal de la séance du 23 juin 2020 approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Seules 4 personnes ont fait connaître leur candidature pour intégrer cette commission. MM Wallet Christine, HERLY Martine, BARAQUIN Louis et CHAVERON Emmanuel seront proposés ainsi que l'ensemble des conseillers municipaux et c'est le directeur des services fiscaux qui nommera les douze personnes de la CCID.

2. Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Mmes HERLY Martine, WALLET Dominique, CHOVAUX Michèle et M WALLET Jacky sont nommés pour les membres extérieurs au conseil municipal. Celui-ci sera représenté par MMES ALLIOTE Sophie, DELAVENNE Fabienne, MM LARTIGAU Alain et CHOVAUX Bernard, M. le Maire est président d'office.

3. Budget commune

Ce budget a été élaboré dans un esprit de continuité et de prudence. En travaux d'investissement, il reprend les décisions prises par l'ancien conseil municipal, à savoir la création d'un poteau d'incendie (6012 €) et l'achat d'un drapeau européen (92 €). Le conseil ajoute l'achat d'un petit réfrigérateur pour la mairie (99 €), d'une élagueuse avec accessoires (800 €), de petits travaux à l'école (550 €) et de travaux d'élagage au marais communal pour 5 000€ prévus par contrat.

Par ailleurs une prévision de travaux d'élagage route de Cachy et au terrain de foot (environ 8 000€) est provisionnée en fonctionnement.

Equilibre général du budget du budget 2020

Fonctionnement : Recettes : 468 527 € (dont 217 820 € de report de l'année précédente).
Dépenses : 468 527 €
Investissement : Recettes : 36 242 €
Dépenses : 36 642 €
(dont 2 830 € de report de l'année précédente à affecter en réserve R-1068).

Budget approuvé à l'unanimité

4. CCAS : compte administratif 2019, budget 2020, compte de gestion 2019.

Cet organisme n'ayant aucune activité, la somme de 186,87 € est reportée d'année en année. Le Conseil Municipal approuve ces différents documents et envisage la dissolution puisque la CCALN dispose maintenant d'un CIAS dotés des mêmes compétences.

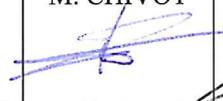
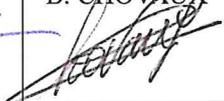
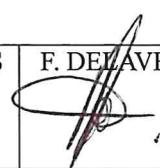
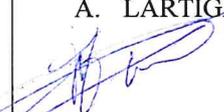
Divers

Une prime de 500 €, approuvée à l'unanimité, sera versée (en août) à M. COUSIN, agent technique communal, en raison du travail supplémentaire fourni dès le déconfinement dans des conditions difficiles.

Contact sera pris avec les services du Département pour refaire la signalisation horizontale (bandes blanches) sur la chaussée, la vitesse de certains véhicules étant jugée excessive.

La séance a été levée à 21H30.

SIGNATURES :

S.ALLIOTE 	C.CHAVERON X	M. CHIVOT 	B. CHOVAUX 	O. DANTAS	F. DELAVENNE 
L. GOURGUECHON 	A. LARTIGAU 	O. MARTIN X	F. PILLON 	J. WALLET 	

